



*Centre d'animation
Feydit Confluences*

**PROJET EDUCATIF
+
PROJET PEDAGOGIQUE**

PROJET D'ACTIVITÉS

2025

-
- ▶ *Le **projet éducatif** définit les valeurs et les orientations de l'association « Centre d'animation Feydit » liées aux besoins des habitants et caractéristiques du territoire.*
 - ▶ *Le **projet pédagogique** définit les moyens mis en œuvre dans le cadre de l'accueil de loisirs permettant de répondre aux orientations du projet éducatif.*
*Le **projet d'activités** décline très concrètement cette mise en œuvre.*
-

SOMMAIRE

PROJET EDUCATIF

- Objet social (de Confluences et de l'EVS Feydit)
- Zone de compétence
- Cadre d'intervention
- Type de fonctionnement
- Valeurs et finalités éducatives

PROJET PEDAGOGIQUE

- Objectifs pédagogiques du centre de loisirs
- Cadre
- Fonctionnement du centre de loisirs
- Le personnel éducatif et son fonctionnement
- Conditions d'accueil des jeunes
- Jours et horaires de fonctionnement
- Modalités d'inscription et d'information aux familles

PROJET D'ACTIVITES

- Activités animation jeunesse 2020/2021
- Présentation synthétique du projet pédagogique (l'arbre)
- Fiche d'inscription aux ateliers & accueils

PROJET EDUCATIF

Objet social

(STATUTS DE L'ASSOCIATION CONFLUENCES)

L'association *ConfluenceS* est un lieu d'initiatives portées et mises en œuvre par des habitants, des bénévoles et des professionnels qui, ensemble, définissent et réalisent un projet de développement social et culturel basé sur des valeurs réfléchies et partagées.

L'accueil et la convivialité sans jugement, ni discrimination favorisent l'écoute, le partage et la discussion. Le respect de la personne, nourri de la discrétion et de la confidentialité, permet l'ouverture aux expériences de la vie des générations et des cultures.

Par la valorisation de l'individu, l'association *CONFLUENCES* rend possible le partage du pouvoir, la reconnaissance des initiatives et les engagements de chacun dans la vie citoyenne de son quartier et de sa commune. La solidarité est un moteur d'entraide pour un parcours de réussite qui s'affirme autant dans l'accompagnement que dans la mutualisation des savoir-faire.

Apprendre à vivre ensemble c'est prendre en compte les ressources et les difficultés du terrain, pour élaborer et construire un projet cohérent avec les habitants, en concertation avec les partenaires associatifs, politiques, institutionnels et économiques du territoire.

Dans l'action au quotidien se forge notre conception du pluralisme qui permet le débat des opinions et des tendances.

L'association *CONFLUENCES* se réfère aux valeurs défendues par la Fédération Nationale des Centres Sociaux et Socio-Culturels, à savoir :

La dignité humaine

Reconnaître la dignité humaine,

- c'est accueillir l'ensemble des habitants, en refusant tout préjugé, dans le respect des principes de la laïcité,
- c'est considérer toujours que chacun est capable de quelque chose, à des potentialités, peut apporter et entrer dans l'échange avec d'autres.

La solidarité

Etre solidaire,

- c'est affirmer la primauté du « vivre ensemble » sur le chacun pour soi,
- c'est penser que l'individu est plus fort lorsqu'il s'engage avec d'autres.

La démocratie

Opter pour la démocratie,

- c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir,
- c'est penser que chaque habitant peut prendre part au débat,
- c'est revendiquer l'égalité des paroles et le droit de chacun à pouvoir agir sur son environnement.

L'association *CONFLUENCES* fonde son action sur les principes qui sont :

- une *approche globale* de la vie, des compétences des femmes et des hommes et du territoire où ils vivent,
- des *méthodes participatives*, opérationnelles et responsables,
- un *partenariat actif et ouvert*.

L'association *CONFLUENCES* a pour mission de recueillir les envies et attentes des habitants et de les accompagner à faire émerger des initiatives et des projets afin de prendre part à la dynamique socio-culturelle du territoire Est de Saint-Médard-en-Jalles.

Pour cela, elle favorise le vivre et le faire ensemble sans jugement ni discrimination.

Ses interventions tiennent compte des réalités sociologiques et économiques du territoire.

Sa mission et ses actions visent à participer à l'animation locale de proximité avec les habitants pour permettre l'épanouissement et l'enrichissement culturel et social de chacun et de tous, ainsi que l'amélioration de leur vie quotidienne.

Ces principaux objectifs sont :

- **Rencontrer les différents publics pour mieux les accompagner**
Accueillir les habitants - aller à leur rencontre - faciliter l'expression de leurs besoins et de leurs attentes - représenter l'association dans les instances et manifestations du territoire ...
- **Favoriser le vivre et le faire ensemble en construisant avec les habitants des projets et des activités à partir de leurs initiatives pour améliorer leur quotidien**
Favoriser les rencontres et les échanges - développer les savoir-faire et les savoir-être - développer les partenariats pour mieux répondre aux attentes des populations - accompagner individuellement les publics les plus vulnérables...
- **Animer les espaces de vie au plus près des habitants**
Proposer des accueils, activités, animations, ... dans les locaux, dans les quartiers et ailleurs pour tous les foyers (familles, petite enfance, enfance et jeunesse, adultes, seniors, personnes isolées) avec une attention particulière pour les publics fragilisés.
- **Impliquer les habitants dans la vie de l'association**
Se faire connaître pour, dans une démarche d'Education Populaire, stimuler la production d'idées et d'envies de la part des habitants, développer l'esprit d'initiative et la responsabilisation, impliquer et associer les habitants à la dynamique de projets jusqu'à la gouvernance.

Elle est membre de la Fédération nationale des centres sociaux et de la Fédération départementale des centres sociaux de la Gironde.

L'agrément « Espace de vie sociale » de Feydit

Depuis 2017, le centre d'animation Feydit est agréé EVS par la CAF de la Gironde.

Les espaces de vie sociale sont des lieux de proximité, gérés par des associations, qui développent des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage,
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

L'espace de vie sociale a pour finalités et objectifs :

- la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « *mieux vivre ensemble* » ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

L'EVS doit développer des actions- à visée collective privilégiant une dynamique locale ;

- adaptées aux besoins du territoire, diversifiées, intergénérationnelles, ouvertes à tous,
- menées tout au long de l'année,
- suscitant la prise d'initiative et la participation des habitants.

Zone de compétence

Par voie de convention avec la commune (depuis 1992), le centre d'animation intervient sur le quartier de Corbiac sur le secteur EST de Saint Médard en Jalles

Cadre d'intervention

Le centre d'animation Feydit inscrit son action dans le cadre

- du projet éducatif local de la *ville de Saint Médard en Jalles*,
- d'une « *Convention d'objectifs & financement ALSH* » établi avec la *CAF de la Gironde (PSO à remplacer par PS Jeunes)* ,
- d'un agrément « *Espace de vie sociale* » établi avec la *CAF de la Gironde*.

De plus, l'accueil de loisirs est doublement agréé par la *DRAJES* (Délégation régionale académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) au titre de :

- A.C.M (Accueil Collectif de Mineurs)
- J.E.P (Jeunesse et Éducation Populaire)

Type de fonctionnement

Le Centre d'animation Feydit est ouvert quotidiennement à tous les publics et veille particulièrement à la cohabitation harmonieuse des diverses générations.

-Les animations tous publics (soirées, sorties & animations intergénérationnelles de quartier) sont proposées toute l'année sous l'égide de l'équipe d'animation et d'une conseillère en économie sociale et familiale.

- Les ateliers adultes sont animés par des adhérents bénévoles avec le soutien de l'équipe d'animation.

- L'animation jeunesse, encadrée par des professionnels de l'animation, se décline sous la forme d'un **centre de loisirs** (Accueil collectif de mineurs « *ACM* ») sectorisé en 2 tranches d'âges : Les préados (12/13 ans) et les jeunes (14/17 ans). De nombreuses animations sont réalisées en inter-âges. Les animations proposées dans le cadre du centre de loisirs sont multiples : accueil-jeunes, ateliers, soirées, sorties, séjours, projets, ... Elles sont réalisées de façon **régulière** (accueils et ateliers hebdomadaires) ou **ponctuelles** (sorties, séjours, projets particuliers ...) sur le centre d'animation -la maison de quartier et son parc- ou à l'extérieur, parfois en concertation et en partenariat avec les

différents acteurs locaux, institutionnels et/ou associatifs.

Valeurs et finalités éducatives

► OUVERTURE A TOUTES ET A TOUS

L'inclusion sociale et la socialisation des personnes

Le centre d'animation de Feydit, maison de quartier au plus près des habitants, est un des acteurs de proximité de l'inclusion sociale et de la socialisation des personnes, en prenant en compte les évolutions sociétales et le renouvellement urbain observés sur le territoire.

Espace ouvert à toutes et à tous, avec un accueil/accompagnement adapté aux différents publics (jeunes, adultes, familles, inter générations), des supports d'activités variés (ateliers, loisirs éducatifs, sorties, projets socioculturels), il permet aux habitants de trouver un point d'ancrage, de participation, d'expression, d'expérimentation, d'apprentissage, d'échange et de valorisation indispensables à l'épanouissement de chacun et de tous dans le respect mutuel.

Participant aux instances communales d'animation et de prévention, travaillant en partenariat avec les centres sociaux et associations locales, disposant de personnels qualifiés et de bénévoles investis, la structure implantée sur le quartier, est pour les habitants un des maillons/relais d'accès aux droits, aux services publics, aux animations culturelles et de loisirs.

► SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire :

La maison de quartier et ses animations de proximité permettent aux habitants de se rencontrer sur leur lieu de vie. La gestion associative favorise les relations sociales, l'entraide, l'initiative, l'élaboration de projets tissant des rapports de confiance et d'enrichissement mutuels.

Porté par l'animation socioculturelle et les projets culturels qui en découlent (ateliers d'éveil jeunes, ateliers partage de savoir-faire, ateliers de pratiques artistiques, sorties, soirées, créations culturelles) le centre d'animation est pour les habitants un espace de partage, de découverte, de réalisation, de réciprocité, de solidarité dans le respect des personnes et des cultures.

Au quotidien se créent des liens qui consolident la vie sociale d'un quartier et participent à la cohésion sociale.

► EDUCATION POPULAIRE

La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité :

L'Éducation Populaire reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Cette éducation est perçue comme l'occasion de développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter...

Cette démarche fonde la dynamique associative de l'Espace de vie sociale Feydit qui veut associer les habitants au sens qu'ils souhaitent donner à la vie du quartier. Elle s'appuie sur les instances de participations démocratiques (AG – CA – Conseil de proximité - Commissions d'activités) mais de même, au quotidien, sur l'accueil et l'accompagnement des idées, initiatives des adhérents et usagers vers la réalisation de projets sur lesquels chacun s'engage comme il le souhaite.

Cette participation individuelle s'inscrivant dans l'intérêt d'un collectif et dans une mobilisation pour l'animation d'un quartier sur la Commune, chacun construit une citoyenneté locale qui se veut répondre aux souhaits et bien être de tous.

Feydit ayant tissé des liens avec les espaces d'accueil & d'animation socioculturelle du réseau Confluences et de la commune œuvrant dans le même sens, les instances de gouvernance -avec les bénévoles et les adhérents- conduisent un partenariat et des coopérations qui valorisent et encouragent cette action d'engagement citoyen.

Ce projet éducatif associatif se concrétise par l'existence d'un projet pédagogique adapté à l'âge de

chaque enfant ou jeune accueilli décliné suivant l'accueil organisé par l'équipe pédagogique.

PROJET PEDAGOGIQUE

Des intentions aux actes

Objectifs pédagogiques de l'accueil collectif de mineurs

Hors de tout dogmatisme spirituel, politique ou religieux et soucieuse de cohérence éducative, l'équipe d'animation met en œuvre, dans le projet pédagogique, les objectifs suivants :

Proposer aux enfants et jeunes un accueil quotidien et des animations conformes aux caractéristiques et aspirations de chaque tranche d'âge en favorisant l'acquisition de savoir-être et savoir-faire.

► L'ACQUISITION DE SAVOIR ÊTRE :

> SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

Promouvoir des valeurs de compréhension et de respect mutuel, de responsabilité et de solidarité s'appliquant entre toutes classes d'âges, de sexes ou d'appartenance.

Favoriser l'adaptation et la transformation sociale : c'est à dire comprendre et s'adapter à notre mode de société tout en possédant sens critique et engagement constructif face à ses dérives.

> PROJETER ET PARTICIPER

Accompagner enfants et jeunes vers une dynamique participative

- valorisant l'esprit d'initiative, de projet et d'autonomie,

- et encourageant l'expression et la créativité,

à travers l'encouragement des initiatives multiples et l'ouverture à des démarches de projet ou d'investissement associatif .

► L'ACQUISITION DE SAVOIR-FAIRE :

> Acquérir SAVOIRS ET COMPETENCES

Favoriser la découverte et l'acquisition de connaissances et d'aptitudes dans des domaines multiples (artistiques, intellectuels, sportifs, techniques, ludiques, manuels, corporels...) en permettant l'accès à toutes formes de cultures, savoirs et pratiques.

Un centre de loisirs éducatifs

L'équipe d'animation professionnelle de l'ACM souhaite particulièrement proposer aux enfants et aux jeunes une disponibilité d'écoute avec une qualité d'accueil et d'encadrement.

Faire émerger et valoriser les potentiels de chaque enfant ou adolescent et permettre de les développer dans une dynamique de participation collective est un des axes primordiaux du centre de loisirs.

Écouter, respecter, impliquer, mobiliser, accompagner sont des postures que l'équipe pédagogique est soucieuse d'adopter au quotidien.

Les initiatives jeunes et l'émergence de projets seront encouragées et accompagnées. Construire un projet d'animation varié -pour et avec les jeunes- permettra de répondre aux attentes de chacun et peut être de les impliquer comme acteurs de la vie associative et locale.

Notre action s'inscrit dans le cadre des **loisirs éducatifs** dans lesquels les activités ne sont pas des buts en soi mais des vecteurs pour accéder à nos finalités éducatives.

C'est le cas, par exemple, des pratiques artistiques ou de l'accueil jeunes multi-activités :

- Exemple des pratiques artistiques à Feydit *

Les multiples pratiques artistiques sont largement développées dans les animations socioculturelles à Feydit.

Il s'agit d'activités créatives dans les domaines du théâtre, de la danse, des arts plastiques, de la vidéo, etc....

Parmi celles-ci, un vecteur de projet collectif et individuel s'avère être particulièrement efficace : la musique.

La musique occupe un rôle de prédilection à l'adolescence, sans doute parce qu'elle est proche d'un langage universel, celui des émotions. Elle est aussi une activité d'expression et de valorisation de l'individu dans un collectif. Elle enseigne le contrôle de soi, l'écoute de l'autre et développe la créativité. Elle est une activité sociale par excellence : A Feydit, elle se joue toujours à plusieurs, et elle est souvent jouée pour d'autres. On y apprend la construction en commun d'un tissu émotionnel à transmettre. Les progrès qu'on y fait pour soi-même profitent à tous, elle est l'apprentissage de la joie en commun. Résultat d'une patiente élaboration vers une certaine harmonie, un projet de musique en groupe permet de découvrir qu'il n'y a de valeur individuelle qu'exprimée au sein d'un groupe soudé. Ici, les jeunes ne deviendront pas forcément musiciens, ce n'est pas l'objectif. Mais nous leur donnons l'occasion de vivre des expériences artistiques dans un espace et un temps qui leur sera dédié et leur appartiendra, un moment de construction de projet commun, un temps d'expression valorisante et conviviale. A Feydit, les jeunes n'apprennent pas la musique, ils apprennent par la musique !

() Les pratiques artistiques se développent dans les ateliers de projets et sur certaines activités/ateliers du centre de loisirs*

- exemple de l'accueil jeunes multiactivités

A Feydit, les temps d'accueil jeunes n'ont pas une simple vocation « occupationnelle ». Ils sont conçus avant tout comme des espaces de rencontre, d'écoute et de développement de projet .

En accès libre plusieurs fois par semaine , l'espace d'accueil multi-activités est l'essentiel «sas intermédiaire» où la rencontre et le «vivre ensemble» priment sur la consommation d'activités .

Les jeunes y trouvent des animateurs associant disponibilité et écoute bienveillante.

Ils y retrouvent leurs pairs dans un cadre accueillant et adapté où le respect de chacun est la règle.

A Feydit, c'est le lieu par excellence de la convivialité, de l'expression libre et de l'émergence d'idées débouchant vers des projets plus structurés de soirées, de sorties, de séjours et d'activités multiples.

Cadre :

Les enfants et jeunes de 12 à 17 ans sont accueillis au sein du centre d'animation identifié comme espace de rencontre et de projet, une maison de quartier implantées au cœur d'un parc municipal, et disposent de locaux adaptés dans un bâtiment comportant quatre salles d'accueil et d'activités (dont un espace-jeunes et un local de musique spécifiquement équipé).

Le conseil d'administration de l'association Confluences met à la disposition du centre de loisirs des moyens financiers, matériels et humains.

Fonctionnement du centre de loisirs:

Les animations proposées peuvent être

- **régulières** (*accueils et ateliers à fréquence hebdomadaire*),
- **ponctuelles** (*séjours, sorties, soirées à thèmes , stages à thèmes,...*) dans des domaines culturels, sportifs, ludiques, conçues souvent avec les jeunes.
- **spécifiques** (*Ateliers/chantiers/projets tels que le projet « Carnaval », le projet écocitoyen « Ecollectif », le projet artistique « Batuc'Ados », la Web-Tv « Fey'dites nous tout » ...*).

Certaines animations peuvent être menées en partenariat inter-quartier et/ou intercommunal.

Certaines animations peuvent occasionner des passerelles inter-âges ou s'inscrire dans une dimension familiale.

☐ **Fonctionnement régulier :**

► Les 13/16 ans , le secteur « préados »

Ce secteur d'animation pour les jeunes de 11 à 13 ans est un lieu d'échange, d'émergence de projets et d'activités variées. Ce sont les jeunes avec ce qu'ils sont, ce dont ils ont envie qui deviennent « créateurs et acteurs » de leurs temps de loisirs. Une dynamique valorisant l'esprit d'initiative, de projection et de responsabilité y est encouragée.

Lieu repère et support privilégié de la rencontre et du dialogue avec les jeunes du secteur, l'espace accueil-jeunes -en accès libre- est l'essentiel « sas intermédiaire » vers des projets plus structurés d'animations, de soirées, de sorties, de séjours.

► Les animations tous publics

L'association « espace de vie sociale » Feydit se donne pour but de piloter une démarche globale

d'animation de quartier autour des notions de familles et d'inter-génération.

L'animation jeunesse du centre de loisirs n'empêchent donc pas de réaliser certaines **actions inter-âges et des sorties et soirées à dimension familiale**.

Dans un centre de loisirs, **le lien avec les parents** est essentiel. Nous avons la volonté d'établir, dans les actions éducatives relevant du temps libre, une complémentarité entre les différents acteurs éducatifs (parents, animateurs, ...). De plus, quand cela est possible, associer les parents sur des animations permet de valoriser la fonction parentale dans la vie associative.

En ce qui concerne l'accès à **la majorité de certains jeunes adhérents**, l'équipe d'animation jeunesse a le souci de continuer quelques temps à les accompagner sur un mode différent de l'animation des mineurs. Dans une logique d'accès à l'autonomie et à la responsabilité, les jeunes majeurs peuvent être parfois amenés à s'impliquer auprès des animateurs sur certaines activités du centre de loisirs. Il s'agit principalement de soutien à caractère technique pour certaines activités spécifiques (musique, informatique, intendance, bricolage & maintenance de matériel, etc....).

Le personnel éducatif de l'ACM et son fonctionnement :

► Composition de l'équipe :

- 1 directeur ACM permanent

Rôle : Direction/coordination du centre de loisirs + animation jeunesse

- 1 animateur référent jeunesse permanent

Rôle : Animation jeunesse (conception & encadrement principal des animations)

- Des intervenants techniques vacataires sont occasionnellement amenés à encadrer des activités à caractère technique (stage de cirque, activités sportives sur sorties/séjours, ...) en collaboration avec l'animateur référent.

- Des stagiaires en animations sont régulièrement intégrés à l'équipe d'animation de l'ACM (parcours de formations CPJEPS, BPJEPS, DUT, etc.)

► Réunions de concertation, préparation, évaluation :

- 1 réunion d'équipe par semaine,
- Réunions ponctuelles sur des actions spécifiques (actions interquartiers, animations Confluences ...)
- Participation à des rencontres partenariales institutionnelles (Commission enfance jeunesse, ...)

► Qualités principales de l'animateur(trice) du centre de loisirs:

Garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants, l'animateur(trice) professionnel(le) investit une posture pédagogique responsable alliant :

Autorité bienveillante et capacité de régulation / médiation,

Disponibilité et capacité d'écoute et de communication,

Dynamisme et mobilisation participative,

Créativité, polyvalence et faculté d'adaptation.

Conditions d'accueil des jeunes :

Avant toute participation aux activités, le représentant légal doit avoir rempli les conditions d'inscription administrative et financière : Adhésion annuelle, fiche sanitaire, autorisations parentales, participation financière.

► **l'accueil des 13/16 ans** correspond à des horaires précisés sur les programmes et les autorisations parentales.

Hors vacances :

Des espaces d'Accueil multi-activités sont ouverts aux heures et jours en vigueur sur l'année scolaire. Pour y accéder, il faut être adhérent et inscrit aux temps d'accueil jeunesse. Cependant, une période d'essai est tolérée avant l'adhésion.

Sur ce temps d'accueil, des projets peuvent être montés donnant lieu à des animations spécifiques sur le site ou à l'extérieur. Toute proposition d'animation à l'extérieur fera l'objet d'une information

faite aux parents avec autorisation spécifique de déplacement et de participation.

Le tuteur légal ou représentant autorisé doit accompagner et venir chercher son enfant à la porte du centre (ou au point de rendez-vous prévu) et doit se présenter à l'animateur(trice) référent(e).

L'« autorisation départ seul. » peut être utilisée (*voir fiche d'adhésion ou/et fiche d'inscription aux accueil jeunesse*). Dans tous les cas, chaque jeune doit se présenter à l'animateur(trice) à son arrivée et l'informer de son départ

En cas d'absence d'un jeune inscrit à un atelier ou activités, le représentant légal se doit d'en informer le centre. De même, lorsqu'un atelier est annulé, l'animateur(trice) référent(e) en informe le tuteur légal.

Une fiche permet à l'animateur(trice) d'enregistrer la présence des jeunes sur les temps d'ateliers/sorties/accueils. Un cahier d'émargement pointera la présence quotidienne des jeunes sur le temps d'accueil. Ces présences sont ensuite reportés sur le tableur Excel « *Registre de présence ACM* » de l'année en cours.

Après une sortie ou soirée : l'animateur(trice) reste jusqu'à l'arrivée du dernier parent.

Vacances : Se référer au programme envoyé et aux autorisations parentales pour chaque période.

Pour les séjours organisés par Feydit, des règles de vie et de sécurité sont établies et réactualisées conformément à la législation en vigueur. Les jeunes et parents seront invités à une rencontre avant séjour pour les évoquer. Une fiche descriptive et détaillée du séjour sera fournie donnant lieu à la signature de l'autorisation parentale.

Les statuts, le projet éducatif et pédagogique et le règlement intérieur sont disponibles au bureau du Centre d'animation Feydit.

Jours et horaires de fonctionnement :

Le centre de loisirs fonctionne les **mercredi, vendredi et samedi** -en période hors-vacances- selon les horaires du programme *Accueil-animation jeunesse* (cf en dernières pages).

Sauf sur certaines sorties ou journées d'animation particulière organisées occasionnellement, l'amplitude horaire dépasse rarement la demi-journée : accueil de 14h à 18h en moyenne.

Sur les périodes de vacances scolaires, un programme spécialement élaboré modifie les jours et horaires de fonctionnement selon les activités proposées (stages, séjours, soirées, sorties, ...).

Modalités d'inscription et d'information aux familles

▷ Modalités d'inscriptions :

Le centre d'animation n'a pas de personnel administratif dédié à l'accueil-inscription.

Le directeur et les animateurs assurent à tour de rôle l'accueil des parents et leurs formalités d'inscription dans le bureau des animateurs.

Les principales modalités d'inscriptions et documents sont :

- Fiche d'adhésion annuelle à l'association Confluences,
- Fiche sanitaire de liaison,
- Fiche d'inscription aux accueils/animation jeunesse,
- Fiches d'inscription spécifiques aux vacances, sorties, séjours ou stages,
- Report sur les fiches d'activités « Fiches en T » (liste récapitulative des inscrits),
- Reçus de paiement,
- Facture d'activités (pour CE)

▷ Modalités d'information aux familles :

De multiples supports sont utilisés pour informer nos adhérents :

- Newsletters associatives fréquentes
- Site web associatif,
- Réseaux sociaux numériques (*Facebook, Instagram, Discord, ...*)
- Affichage et flyers sur le centre d'animation et ses environs (quartier, école),
- Courriers occasionnels (pour des actions ponctuelles),
- Réunions d'information (pour des actions ponctuelles),
- journée « portes ouvertes » à Feydit (septembre),
- Insertion d'informations dans les communications municipales,
- Participation à des opérations d'informations municipales (forum associatif, ...).

Ce projet pédagogique est élaboré par le directeur du centre de loisirs en collaboration avec l'équipe pédagogique et le conseil de proximité de l'EVS Feydit.. Il est aussi présenté sous une forme plus synthétique dans le but de le rendre plus aisément accessible aux adhérents et leurs parents (cf. « l'arbre » en annexe ou sur le site web de l'association)

PROJET D'ACTIVITE de l'ACM 2025/2026

Accueil multi-activités « ANIMADOS » :

Temps d'activités ludiques, créatives & projets divers chaque mercredi et samedi de 14h à 18h + certains vendredis de 16h30 à 18h30, en dehors des vacances scolaires

Soirée jeunes: tous les vendredis (organisées en lien avec les jeunes).

Démarche de projets : Développement de projets participatifs échelonnés dans l'année (*Carnaval, Web TV, Ecollectif, Batuc'Ados,par exemple*)

Les sorties et séjours :

Ponctuellement et plus souvent pendant les vacances scolaires dans des domaines variés (loisirs, culture, sport) en fonction des envies et des idées de chacun et chacune!

► **L'inter-ages**

Fonctionnement occasionnel en inter-âges et inter-générations sur certaines soirées à thème, des sorties intergénérationnelles, des manifestations ponctuelles,

PLAQUETTE ACTIVITES JEUNESSE ACM FEYDIT



JEUNESSE

TOUTE L'ANNÉE

ACCUEIL JEUNES

13 / 16 ANS
Mercredi et samedi
de 14h à 18h
+ Vendredi soir
(selon planning des soirées)

43 € à 87 € selon votre quotient familial

ATELIER GUITARE

Initiation sans solfège
à partir de 12 ans
MARDI de 17h à 18h

52 € à 106 € selon votre quotient familial

VACANCES

Programme d'animations et projets
sur chaque période de vacances

**UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS
AGRÉÉ ET ENCADRÉ PAR
DES PROFESSIONNELS**



Espace de vie sociale

60 Route de Feydit Parc de Feydit 33160 St-Médard-en-Jalles
feyditi@asso-confluences.fr

INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS JEUNESSE 2025/2026

Agréments : EVS (Espace de Vie Sociale) ACM (Accueil Collectif de Mineurs) JEP (Jeunesse & Education Populaire)

Toute inscription au centre de loisirs jeunesse nécessite l'adhésion annuelle à l'association Feydit-Confluences (5€ par foyer) + la Fiche sanitaire de liaison (à remplir) + cette fiche « Inscription centre de loisirs jeunesse » (à remplir)

Le tarif des accueils jeunesse varie de 43 à 87 € pour l'année selon votre quotient familial (Q-F = Revenu imposable / nombre de part / 12) :

43€ si QF < 750	53€ si QF= 901 à 1050	65€ si QF= 1201 à 1400	79€ si QF=1801 à 2300
47€ si QF= 751 à 900	59€ si QF= 1051 à 1200	72€ si QF=1401 à 1800	87€ si QF > 2301

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (Représentant légal)

Adresse

Téléphone (en cas d'urgence)

autorise mon enfant (Nom et prénom) Age :

à participer à : (cocher la ou les cases concernées)

- ☐ **ANIMADOS** Accueil multiactivités pour les 13/16 ans à Feydit (43 à 87 €) ☐ **MERCREDI** de 14h à 18h ☐ **SAMEDI** de 14h à 18h
☐ **SOIRÉES JEUNES** certains VENDREDI pour les 13/16ans (horaires et tarifs variables selon contenu de chaque soirée)

Votre quotient familial (QF) calculé sur présentation de votre revenu imposable (dernier avis d'imposition) =

Aide possible 50€ avec dispositif ACCÈS+ > Renseignez-vous en Maine

J'autorise les animateurs qui assurent l'encadrement, à faire le nécessaire, en cas d'accident, auprès des services compétents

Autorisation départ seul

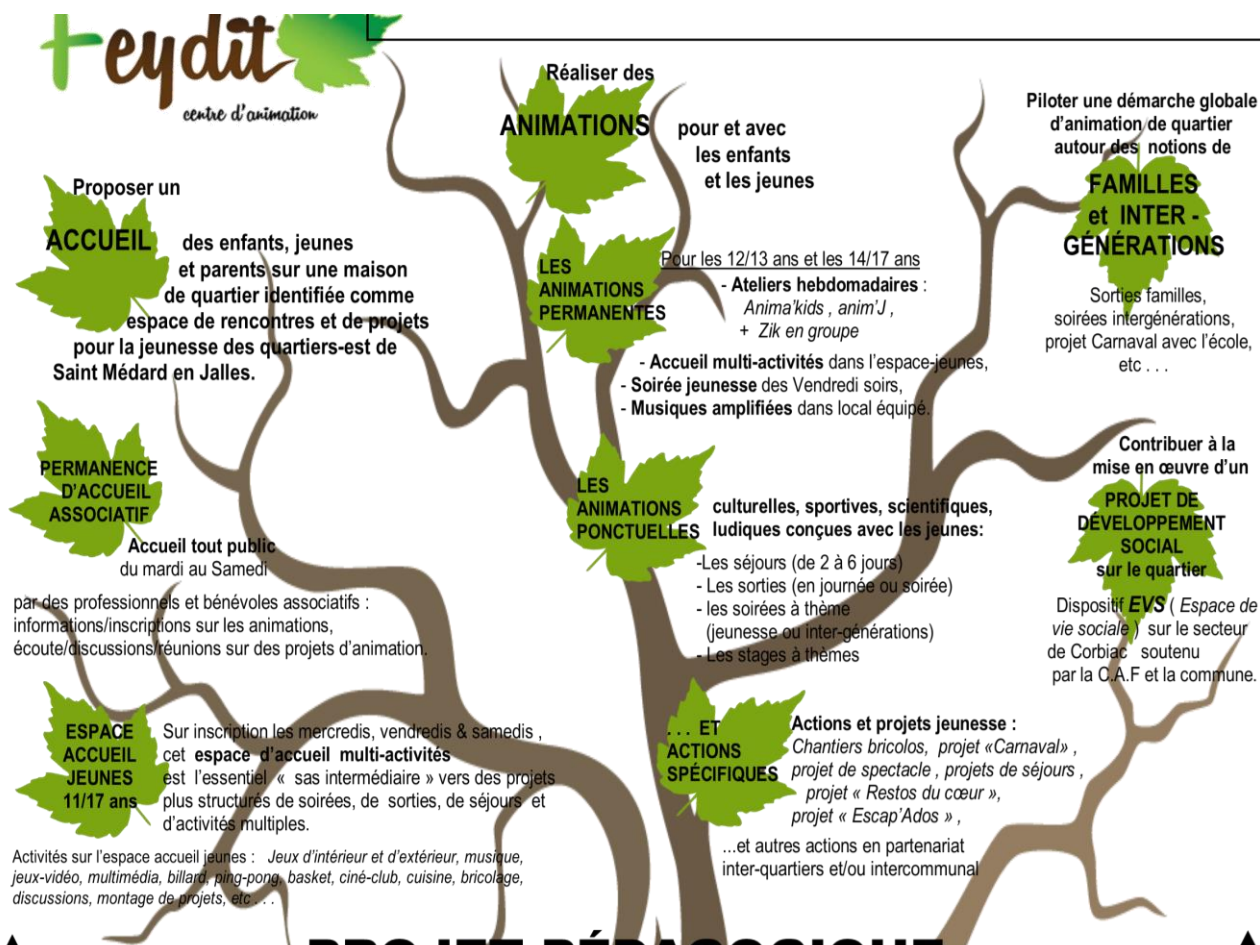
☐ J'autorise mon enfant à rentrer seul après les activités.

☐ Je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul après les activités

Je décharge par ce fait l'association du Centre d'Animation de Feydit de toute responsabilité à compter du moment de départ autorisé et m'engage à n'intenter aucune action à l'encontre de l'association en cas d'accident survenant durant le trajet retour de mes enfants.

Fait à, le Signature avec mention « Lu et approuvé » :

RESUME DU PROJET PEDAGOGIQUE ACM FEYDIT



PROJET PÉDAGOGIQUE

Proposer aux enfants et jeunes un **ACCUEIL** et des **ANIMATIONS** conformes aux caractéristiques et aspirations de chaque tranche d'âge et favorisant l'acquisition de **SAVOIR ÊTRE** et de **SAVOIR FAIRE**

Savoir vivre ensemble

- Promouvoir des valeurs de **compréhension** et de **respect mutuel**, de **responsabilité** et de **solidarité** s'appliquant entre toutes classes d'âges, de sexe ou d'appartenance quelconque
- Favoriser l'**adaptation** et la **transformation sociale** : c'est à dire comprendre et s'adapter à notre mode de société tout en possédant sens critique et engagement constructif face à ses dérives.

Projeter et participer

- Accompagner enfants et jeunes vers une **dynamique participative** valorisant l'**esprit d'initiative**, **de projet et d'autonomie**, et encourageant l'**expression et la créativité**, à travers des démarches de projet, d'investissement associatif ou l'encouragement à des initiatives multiples.

Acquérir savoirs et compétences

- Favoriser la découverte et l'acquisition de **connaissances** et d'**aptitudes** dans des domaines multiples (artistiques, techniques, intellectuels, sportifs, ludiques, manuels,...) en permettant l'accès à toutes formes de cultures, de savoirs et de pratiques.

Objectifs Espace de vie sociale

- la **socialisation des personnes**, pour lutter contre l'isolement,
- le **développement des liens sociaux** et la **cohésion sociale** sur le territoire, pour favoriser le « **mieux vivre ensemble** »,
- la **prise de responsabilité** des usagers et le développement de la **citoyenneté de proximité**, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

